

REPUBLIQUE DU NIGER
COUR CONSTITUTIONNELLE
GREFFE

REPERTOIRE DES AVIS DONNES

N° D'ordre	Requérant	N° de l'Avis	Date	Texte déféré ou question soumise	Décision de la Cour
01	PM	01.01.CC	8/3/01	3 projets d'ord. CNUT-PDSFR- IDA	Conforme sauf CNUT
02	PM	02.01.CC	8/3/01	Projet d'ord. Crédit BOAD	Conforme
03	PM	03.01.CC	7/8/01	Projet d'ord. Crédit IDA	Conforme
04	PM	01.02.CC	2/7/02	Projet d'ord. Crédit PIP2	Conforme
05	PM	02.02.CC	2/7/02	Projet d'ord. Crédit BADEA	Conforme
06	PM	03.02.CC	2/7/02	Projet d'ord. Crédit BADEA	Conforme
07	PM	04.02.CC	2/7/02	Projet d'ord. Crédit OPEP-TP	Conforme
08	PM	01.03.CC	6/10/03	P. d'ord. Crédit IDA-PADEB	Conforme
09	PM	01.04.CC	5/3/04	Projet d'ord. Crédit BOAD	Conforme
10	PM	02.04.CC	5/3/04	Projet d'ord. Crédit BID	Conforme
11	PM	01.05.CC	8/2/05	P. ord fiscalité des 5 ^{ème} jeux de la Francophonie	Conforme
12	PRN	02.05.CC	16/3/05	Interprétation art. 2 Constitution (nouvelles plaques d'immatriculation)	Non-conformité de l'arrêté sur les plaques d'immatriculation
13	PM	03.05.CC	12/8/05	Projet d'ord. Crédit IDA	Conforme
14	PHCJ	01.06.CC	21/2/06	Interprétation loi n° 97-007	Irrecevabilité
15	1/5 AN	02.06.CC	7/3/06	Interprétation art 74 Constit. Sur l'ordre du jour - session extraordinaire de l'AN	Pas de modif. sauf mise en œuvre art 70 al 3 de la Const.
16	PAN	03.06.CC	7/4/06	Projet de loi sur la légalisation	Irrecevabilité
17	PM	04.06.CC	6/7/06	Projet d'ord. Crédit BID	Conforme
18	PM	05.06.CC	6/7/06	Projet d'ord. Crédit BID	Conforme
19	PM	06.06.CC	6/7/06	Projet d'ord. Crédit BID	Conforme
20	PM	07.06.CC	6/7/06	Projet d'ord. Crédit BOAD	Conforme
21	PM	08.06.CC	6/7/06	Projet d'ord. Prêt PPTTE-OPEP	Conforme
22	PM	09.06.CC	6/7/06	Projet d'ord. Prêt IDA	Conforme

23	PM	10.06.CC	24/7/06	Projet d'ord liste Eises à privatiser –Crédit du Niger-	Conforme
24	PM	11.06.CC	16/8/06	Projet ord. Code des marchés Pub.	Conforme
25	PM	12.06.CC	16/8/06	P. ord. Rat. Coopération Niger-Guinée Equatoriale	Conforme
26	PM	13.06.CC	16/8/06	P. Ord. Grande commission mixte Niger-Guinée Eq.	Conforme
27	PM	14.06.CC	16/8/06	P. ord. Rat. Convention sur le dopage	Conforme
28	PAN	15.06.CC	26/9/06	Interprétation des dispositions de l'article 119 de la Constitution	Majorité tient compte des membres de la HCJ
29	1/5 AN	01.07.CC	30/5/07	Interprétation art 88 al 2 et 98 C. Motion de censure est-elle possible si HCJ saisie ?	Oui même, y compris membres de la HCJ
30	PM	02.07.CC	31/7/07	Projet d'ord. SOPAMIN	Conforme
31	PM	03.07.CC	15/8/07	Projet d'ord projet démographique	Conforme
32	PM	04.07.CC	15/8/07	Projet d'ord. RCRS2	Conforme
33	PM	05.07.CC	28/8/07	Projet d'ord Bassin du Niger	Conforme
34	PM	01.08.CC	5/02/08	Projet d'ord. prêt	Conforme
35	PM	02.08.CC	5/02/08	Projet d'ord. prêt	Conforme
36	PM	03.08.CC	5/02/08	Projet d'ord. prêt	Conforme
37	PM	04.08.CC	5/02/08	Projet d'ord. prêt	Conforme
38	PM	05.08.CC	5/02/08	Projet d'ord. prêt	Conforme
39	PM	06.08.CC	5/02/08	Projet ord. Réglementation bancaire	Non-conforme
40	PM	07.08.CC	7/02/08	Projet d'ord. BCEAO	Non-conforme
41	PM	08.08.CC	7/02/08	Projet d'ord. Com. bancaire	Non-conforme
42	PM	09.08.CC	12/2/08	Projet d'ord. Marchés publics	Conforme
43	PM	01.09.CC	12/2/09	Projet d'ord. Laiterie Maradi	Non conforme
44	1/5 AN	02.09.CC	25/5/09	Interprétation 8 art. de la Const.	-définition donnée du peuple ; -le maintien du Président de la République au-delà de son mandat n'est pas conforme à la constitution ; -l'article 49 ne saurait servir de fondement à un changement de Constitution ; -le Président de la République ne saurait engager ou poursuivre le changement de la Constitution sans violer son serment
45	1/5 AN	03.09.CC	26/5/09	Interprétation art 115 de la Const.	A partir de la notification de l'arrêt du 13 juin 2008,

					les délibérations ne peuvent plus servir de base au paiement des indemnités des députés
46	PRN	04.09.CC	1/10/09	Quel sort pour les lois adoptées et non promulguées avant la dissolution de l'Assemblée Nationale	irrecevabilité
47	PM	001/CCT/10	21/12/2010	Avis sur des propositions d'amendements au code électoral	Avis donné
48	PRN	001/CCT/11	14/04/2011	Interprétation de l'article 74 de la Constitution	Le premier ministre ne saurait prêter serment que devant l'assemblée nationale dirigée par un bureau dont le président a prêté serment devant la Cour constitutionnelle
49	1/10 ^{ème} AN	002/CCT/11	18/04/2011	Interprétation de l'article 89 de la Constitution	La configuration politique de l'Assemblée Nationale est déterminée proportionnellement au nombre des élus de chaque groupe parlementaire et est fonction de la taille des groupes parlementaires. Elle ouvre de ce fait droit à l'ordre de préséance des vice-présidents.
50	1/10 AN	003/CCT/11	03/05/2011	Interprétation des articles 84 et 134 de la Constitution et des arrêts n° 009/11/CCT/ME et 002/11/CCT/ME	-il n'y a pas lieu à interpréter les arrêts de la Cour ; -en cas d'élections partielles, tout parti politique ou candidat intéressé peut faire acte de candidature sans priver d'effet les arrêts d'éligibilité d'avant l'annulation du scrutin
51	1/10 AN	004/CCT/11	14/06/2011	Interprétation des articles 90, 94, 99, 112, 120, 126 et 133 de la Constitution	Tout projet de loi doit être envoyé à la commission compétente de l'Assemblée Nationale qui en est saisie au fond avant d'être discuté et adopté en plénière.
52	PM	005/CCT/11	25/07/2011	Avis sur 5 projets d'ordonnances	Conformité sauf pour le projet d'ordonnance relatif au financement du PUSADER
53	PM	006/CCT/11	28/07/2011	Avis sur le projet d'ordonnance portant régime général des contrats de partenariat public-privé en République du Niger	Les contrats de partenariat public-privé en matière d'investissement ne relèvent pas du domaine de la loi. Le projet d'ordonnance est dès lors sans objet.
54	PM	007/CCT/11	12/08/2011	Avis sur le projet d'ordonnance relatif à l'accord de crédit 4877 entre la RN et l'IDA	Le projet d'ordonnance est conforme à la Constitution.
55	PM	008/CCT/11	25/08/2011	Avis sur le projet d'ordonnance portant régime général des contrats de partenariat public-privé en	-L'article 28 du projet d'ordonnance n'est pas conforme à la Constitution,

				RN	-lorsque les contrats de partenariat public-privé concernent l'exploitation des ressources naturelles et du sous-sol, ils doivent être intégralement publiés au JO
56	PM	009/CCT/11	13/09/2011	Avis sur deux projets d'ordonnances	Projets conformes à la Constitution
57	PM	010/CCT/11	20/09/2011	Avis sur le projet d'ordonnance autorisant la ratification de l'accord de crédit n° 4962-NE entre la RN et l'IDA (financement réforme politiques de croissance au Niger)	Projet conforme à la Constitution
58	PM	011/CCT/11	28/09/2011	Avis sur le projet d'ordonnance autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la RN et la BID (Projet VOLIP)	Projet conforme à la Constitution